

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Montaigne - CPGE - MPSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Montaigne - CPGE - MPSI	Jury par défaut	Tous les candidats	95	4397	340	377	11

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique-chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le lycée Montaigne accueillera à la rentrée prochaine 96 étudiants en MPSI répartis dans 2 classes. Ils poursuivront en 2ème année dans l'une des 2 classe de MP ou dans l'une des 2 classes de PSI. Ces dernières préparent aux concours d'entrée des mêmes grandes écoles et offrent des possibilités comparables de réussite aux concours. Seuls les contenus d'enseignement présentent quelques différences qui correspondent aux différents profils des étudiants. Ces différences de programme ne conditionnent pas la réussite des étudiants aux concours.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux des candidats sont examinés par 2 commissions distinctes. La première traite les données chiffrées provenant de la fiche avenir et des bulletins trimestriels. La seconde examine les parcours des élèves et les appréciations renseignées par les professeurs et les chefs d'établissement. Celle-ci prélève des indices sur les compétences acquises, les connaissances assimilées et les savoirs faire développés ainsi que tout autre élément qui indique la capacité du candidat à réussir son parcours dans la filière demandée. La mise en commun du travail de ces 2 commissions aboutit à la construction de la liste d'appel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session de recrutement écoulée est dans la continuité de la précédente. L'établissement jouit d'une grande attractivité toutes filières confondues. Le nombre de candidatures ne doit cependant pas effrayer les futurs candidats qui ont de vraies chances d'intégrer les formations.

Si l'entourage du candidat peut bien sûr accompagner sa réflexion, il ne peut décider à sa place. Le choix personnel de l'élève est une condition fondamentale pour réussir dans nos formations.

Par ailleurs, le candidat doit avoir acquis de solides compétences dans les matières ou les champs qui constituent la formation demandée ainsi

qu'en expression écrite et orale. Sa réussite dépendra également de sa curiosité et de ses capacités de travail. En effet, nos formations

imposent un rythme de travail élevé et une réelle appétence à développer des savoirs faire nouveaux et intégrer de nouvelles connaissances.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats et classements dans certaines disciplines	Résultats obtenus en mathématiques, physique et LV1	Notes de terminale et de 1ère	Très important
	Niveau de français (EA)	Notes de français	Notes obtenues aux épreuves anticipées	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de la réflexion, du raisonnement, de l'expression écrite et orale Organisation de son travail.	Appréciations portées sur la fiche avenir et les bulletins périodiques.	Appréciations des professeurs sur le niveau de compétences atteint et l'attitude face au travail. Champ "capacités à réussir" de la fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	Curiosité, capacité à fournir des efforts et à s'investir, marge de progrès	Appréciations portées sur la fiche avenir et les bulletins trimestriels	Appréciations des professeurs	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Liens entre le projet de l'élève et ses capacités	Projet de formation motivé ; intérêt spécifique pour les enseignements proposés par l'établissement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

LAURENT VERRECKT,
Proviseur de l'établissement Lycée Montaigne